ᐅᖃᐅᓯᖅᓄᑦ ᑲᒥᓯᓇᐅᑉ ᐊᒃᓚᒃᕕᐊ ᓄᓇᕗᒻᒥ
Uqauhinut Kamisinaup Havakvia Nunavunmi
Office of the Languages Commissioner of Nunavut
Bureau du Commissaire aux langues du Nunavut

Priorité d’embauche

La priorité est accordée aux Inuits du Nunavut.

Bureau du commissaire aux langues du Nunavut (BCL) protège les droits, le statut et les privilèges liés aux langues officielles du Nunavut prévus par la ***Loi sur les langues officielles*** et ***la Loi sur la protection de la langue inuit.***

Gestionnaire des communications

Cette offre d’emploi est ouverte à tous.

Échelle salariale : 105 342 $ à 119 511 $ IQALUIT, NU

N^o de réf. 01-508080 Clôture : 24 novembre 2023

Veuillez noter que les postes situés à Iqaluit sont admissibles à une indemnité de vie dans le Nord de 16 008 $ par année.

Postuler au : Ministère des Ressources humaines, Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0. Tc : 867 975-6220.
Tél : 867 975-6222. Sans frais : 1 888 668-9993.
Courriel : IqaluitApplications@gov.nu.ca

(Veuillez indiquer le no de réf. dans l’objet de votre courriel.)

Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.

Notez que l'utilisation du masculin n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.

---

https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr